



COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 081-218101822-20230405-DE202328-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents 13
- Ayant pris part : 16

L'an deux mille vingt-trois et mercredi cinq avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

30/03/2023

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie ROUX ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Jean-Marie BRU ; M. Daniel CAMP ; Mme Aline COUTAREL ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage

30/03/2023

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par M. Jean MARTINEZ ; Mme Hélène POLDERVAART représentée par M. Jean-Paul CHAMAYOU ; Mme Pauline MARCOU MADER représentée par M. Jean-Pierre LESCURE.

Absentes excusées : Mme Pascale BARNA-LEGRAND

Absentes non excusées : Mme Gaëlle POUSTOMIS et Mme Vanessa LAGARDE

M. Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération 2023-28 : - COMMUNE : Budget primitif 2023

Madame Marie-Claude ROLLAND, Adjointe au Maire en charge des finances, présente au Conseil municipal le budget principal « Commune » primitif pour l'exercice 2023 qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de :

- Section de fonctionnement : 2 752 641,29 €
- Section d'investissement : 3 564 298,40 €

Monsieur le Maire prend la parole pour inviter le Conseil municipal à se prononcer sur le budget.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le budget principal « Commune » primitif pour l'exercice 2022 tel qu'il lui est présenté.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Le secrétaire
Jean-François COMBELLES

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU

